

PARIS, LE 29 OCTOBRE 2018

L'UFF S'APPRÊTE À VERSER UN ACOMPTE SUR DIVIDENDE 2018

Le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 26 juillet 2018 a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2018 et décidé le versement d'un acompte sur le dividende 2018 de **0,70 € par action. Cet acompte sera détaché le jeudi 1^{er} novembre 2018.**

Prochaine communication financière prévue sur la 1^{ère} quinzaine de novembre : information financière du 3^{ème} trimestre 2018.

L'UFF en quelques mots

Créée en 1968, la société fête cette année ses cinquante ans. L'Union Financière de France est une banque spécialisée dans le conseil en gestion de patrimoine, qui offre des produits et services adaptés aux clients particuliers et aux entreprises. Sa gamme de produits, construite en architecture ouverte, comprend l'immobilier, les valeurs mobilières et l'assurance vie ainsi qu'un large éventail de produits destinés aux entreprises (plan d'épargne retraite, plan d'épargne salariale, gestion de liquidités à moyen terme, etc.).

L'Union Financière de France dispose d'un réseau dense présent partout en France et est composée de près de 1 500 salariés, dont 1 150 dédiés au conseil.

Au 30 juin 2018, l'Union Financière de France compte 206 500 clients, dont 184 500 particuliers et 22 000 entreprises.

Union Financière de France Banque est cotée sur Euronext Paris Compartiment B
Code Euroclear 3454
Code ISIN FR0000034548.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec :

UFF

Karyn Bayle
Directrice Générale Déléguée
Tél : 01 40 69 64 47
karyn_bayle@uff.net

UFF

Françoise Paumelle
Directrice de la Communication
Tél : 01 40 69 63 75
francoise_paumelle@uff.net

PLEAD

Etienne Dubanchet
Relations Presse
Tél : 06 62 70 09 43
etienne.dubanchet@plead.fr

UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE

32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Tél. : +33 1 40 69 65 17 - Service clientèle UFF Contact : 0 805 805 809 (Service & appel gratuits) - www.uff.net - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.